

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

**EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

**Effectif légal du Conseil
Municipal : 33**

**Nombre de Conseillers
en exercice : 33**

**Nombre de Conseillers
présents ou représentés :**

33

Nombre de votants :

33

Date de convocation :

21 juin 2022

Date d'affichage :

4 juillet 2022

L'AN deux mille vingt-deux, le **27 juin**, le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 21 juin, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 30, à la Salle Dumoulin, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

M. BAGES, BALLET, Mme BERTHELEMY, MM. BOISSET, BOUCHET, BRAULT, Mme CHAMPEL, MM. DE ROCQUIGNY, DESMARETS, DUTRIAUX, Mme FEUERSTEIN, M. GRENET, Mmes GRENET, LAFOND (à partir de la question n° 7), LYON, MACHANEK, MOURNIAC-GILORMINI, NIORT, MM. RAYNAUD, RESSOUCHE, SEMANA, Mmes STORKSEN, TOVAR, VAUGIEN, VEYLAND, M. VERMOREL.

ABSENTS :

**Mme Elodie ACKNIN, Conseillère Municipale Déléguée
a donné pouvoir à Michèle GRENET**

**M. Pierre CHASSAING, Maire-Adjoint
a donné pouvoir à Pierre PECOUL**

**Mme Françoise LAFOND, Conseillère Municipale Déléguée
a donné pouvoir à Pierre DESMARETS jusqu'à la question n° 6**

**M. Didier LARRAUFIE, Conseiller Municipal Délégué
a donné pouvoir à Jean-Louis RAYNAUD**

**Mme Audrey LAURENT, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Boris BOUCHET**

**Mme Christine PIRES-BEAUNE, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Bruno RESSOUCHE**

**Mme Sandrine ROUSSEL, Maire-Adjoint
a donné pouvoir à Jean-Pierre BOISSET**

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Michèle GRENET

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 JUIN 2022**

QUESTION N°37

OBJET : Fonds d'Initiatives Sportives : Riom Pétanque

RAPPORTEUR : Daniel GRENET

Question étudiée par la Commission n°3 « Qualité de vie et animation » qui s'est réunie le 15 juin 2022.

Le Fonds d'Initiatives Sportives prévu au budget vise à aider les clubs sportifs, lors de manifestations exceptionnelles, ou qui ont à engager des dépenses supplémentaires à destination d'un public ou évènement spécifique.

Dans ce cadre, il est proposé de verser une subvention de :

250 € au Club Riom Pétanque, qui a dû engager des frais de déplacement, suite à la qualification d'une équipe de joueurs en triplète à la phase finale du Championnat de France, qui s'est déroulé les 18 et 19 juin dernier à Bergerac.

La Commune souhaite accompagner la triplète riomoise qui défendra les couleurs du club et de la Ville de Riom lors de ce Championnat.

Les crédits seront prélevés sur le Fonds d'Initiatives Sportives, chapitre 65, article 6574, enveloppe 2916, dont le solde sera alors de 3 250 €.

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver le versement d'une subvention de 250 € au Club Riom Pétanque.**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 27 juin 2022

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL